



communiqué

Date **Le 16 décembre 1993**
Pour publication

N° 229

M. OUELLET SE RÉJOUIT DE LA DÉCLARATION ANGLO-IRLANDAISE

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, s'est réjoui aujourd'hui de la Déclaration conjointe sur l'Irlande du Nord, émise à Londres le 15 décembre par MM. John Major et Albert Reynolds, premiers ministres du Royaume-Uni et de l'Irlande.

«Les premiers ministres Major et Reynolds viennent de franchir une étape importante dans leurs efforts pour favoriser la paix, la stabilité et la réconciliation en Irlande. J'espère que ceux qui ont poursuivi leurs objectifs par la violence auront maintenant la sagesse de saisir cette possibilité de concilier pacifiquement leurs divergences de vues», a déclaré M. Ouellet.

Les principes contenus dans la Déclaration conjointe respectent les droits, les croyances et les valeurs des deux collectivités irlandaises et reconnaissent la nécessité d'obtenir le consentement de la population de l'Irlande du Nord. M. Ouellet a souligné que le Canada soutient depuis longtemps les efforts pour rétablir la paix en Irlande du Nord. Par exemple, le Canada a fourni un soutien financier au Fonds international pour l'Irlande, établi par les gouvernements britannique et irlandais dans le but d'encourager le dialogue et la réconciliation entre unionistes et nationalistes.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874